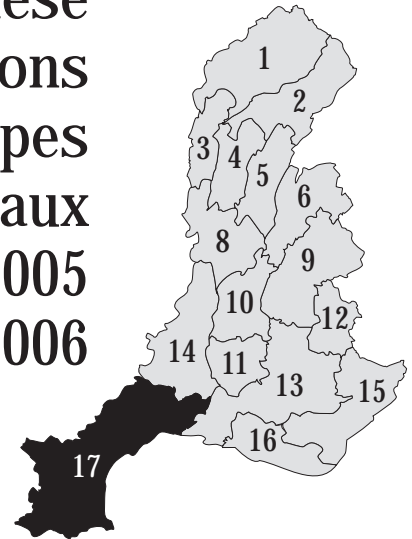


Côtiers ouest,  
lagunes  
et littoral

17

synthèse  
des propositions  
des groupes  
de travail locaux  
septembre 2005  
janvier 2006



d o c u m e n t d e t r a v a i l  
d e s c o m m i s s i o n s g é o g r a p h i q u e s  
s e p t e m b r e o c t o b r e 2 0 0 6

## **INTRODUCTION**

### **1 / PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE**

- ✓ **Eléments généraux**
- ✓ **Localisation des masses d'eau et des sous bassins**

### **2/ PRESENTATION DES PRINCIPAUX PROBLEMES ET MESURES POUR Y REpondRE**

- ✓ **Les principaux problèmes du territoire**
- ✓ **Les mesures proposées pour résoudre les problèmes identifiés dans les sous bassins**

### **3 / ELEMENTS DE SOCIO-ECONOMIE**

- ✓ **Usages établis et majeurs concernés par les mesures à mettre en œuvre pour atteindre le bon état**
- ✓ **Usages établis et majeurs favorisés par l'atteinte du bon état**

### **4 / PRESENTATION DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU**

## *Du travail des groupes locaux sur la DCE, à l'avant projet de SDAGE Rhône Méditerranée*

Ainsi que cela a été annoncé lors des précédentes commissions géographiques, les réflexions engagées dans le cadre des groupes de travail locaux par bassin versant ou zone homogène sur le littoral méditerranéen se sont achevées en mars 2006.

Depuis, les travaux de synthèse pour la préparation de l'avant projet de SDAGE ont avancé. Ce nouveau SDAGE sera composé des orientations fondamentales pour la politique de gestion des eaux du bassin et de la liste des objectifs assignés aux masses d'eau. Il sera accompagné du programme de mesures contenant toutes les mesures pertinentes pour le bassin et des éléments opérationnels pour leur mise en œuvre.

### *Les synthèses territoriales, traduction du travail technique réalisé localement...*

Miroirs grossissants du SDAGE, les synthèses par territoire apportent une restitution de la réflexion menée au sein de chaque bassin versant (ou zone homogène). Elles offrent une vision des objectifs attribués aux masses d'eau et permettent d'entrer dans la logique de construction du programme de mesures du bassin. Ces synthèses ne prétendent pas à l'exhaustivité mais se veulent être un croisement des travaux du niveau de bassin et du niveau local.

En effet, les éléments présentés résultent d'un rapprochement entre les propositions des groupes de travail locaux et les projets d'orientations fondamentales de façon à établir une liste consolidée des types de problèmes rencontrés et des familles de mesures :

- pour chaque bassin versant, les mesures proposées par le niveau local ont été traduites en grandes familles de mesures, elles même en lien avec les projets d'orientations fondamentales ;
- les propositions d'objectif d'état écologique pour chaque masse d'eau ont été exploitées et présentées sous forme de listes et de cartes, certains objectifs restant encore à déterminer, d'autres devant, peut être, être ajustés.

Ce travail a été complété par une première analyse des éléments de socio économie issus des réflexions des groupes d'experts locaux sur les usages.

### *.... et support de la suite des travaux sur la préparation du SDAGE*

Le travail doit se poursuivre pour approfondir l'analyse de la faisabilité technique et économique des propositions d'objectifs, et assurer la meilleure combinaison des approches globales et locales, principe général retenu en Rhône - Méditerranée.

Ainsi, avec les commissions géographiques, les réflexions au sein des CLE et comités de rivière, de baie ou de nappe, les réunions spécifiques avec les représentants des usagers et des associations, s'engage une suite de réflexions et de discussions de nature plus politique pour lesquelles ces synthèses constitueront un support de réflexion privilégié.

Les acteurs consultés peuvent ainsi s'appuyer sur les différents éléments de ce document pour examiner les propositions d'objectifs, et le cas échéant faire des propositions d'ajustement ou de complément.

Toutes les contributions recueillies à l'issue de cette phase seront exploitées pour élaborer la version finalisée de l'avant projet de SDAGE qui doit être adoptée avant mi 2007 puis faire l'objet de deux consultations successives auprès du public et des institutions.

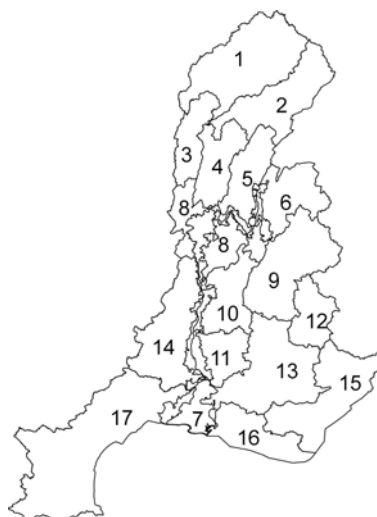
En ce qui concerne les synthèses par territoire, elles seront actualisées à mesure de l'avancement des réflexions. Sans que l'on puisse à cette date en décrire précisément l'organisation, elles alimenteront à terme le contenu des futurs documents qui succéderont aux annexes géographiques de l'état des lieux.

Tous les documents produits seront disponibles sur le site Internet du système d'information sur l'eau du bassin Rhône-Méditerranée <http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/>

✓ **Éléments généraux**

Le présent document de synthèse s'inscrit dans la suite des travaux de l'état des lieux, et plus particulièrement des annexes géographiques réalisées en 2005. Ainsi, il est proposé de se référer à ces documents pour tous les éléments de contexte généraux (enjeux du territoire, carte des pressions importantes, évaluation de l'état des milieux et des principales pressions, évaluation de la situation à l'horizon 2015...) - documents disponibles sur le site Internet du système d'information sur l'eau du bassin Rhône Méditerranée <http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/> ou auprès des délégations de l'Agence de l'eau.

A noter aussi que de légers ajustements des limites géographiques de certains territoires et commissions géographiques ont été effectués pour améliorer leur cohérence et faciliter la concertation avec les acteurs. (cf. carte).



- 1 - Saône amont
- 2 - Doubs
- 3 - Bourgogne et affluents rive droite de la Saône
- 4 - Bresse, Dombes, Saône et affluents rive gauche
- 5 - Haut Rhône et vallée de l'Ain
- 6 - Alpes du nord
- 7 - Vallée du Rhône
- 8 - Zone d'activité de Lyon, bas Dauphiné
- 9 - Isère amont
- 10 - Isère aval et Drôme
- 11 - Rive gauche du Rhône aval
- 12 - Haute Durance
- 13 - Durance, Crau, Camargue
- 14 - Rive droite du Rhône aval
- 15 - Côtiers est et littoral
- 16 - Zone d'activité de Marseille, Toulon et littoral
- 17 - Côtiers ouest, lagunes et littoral

✓ **Localisation des masses d'eau et des sous bassins**

Deux cartes sont annexées à cette synthèse :

- L'une présente les **limites des masses d'eau superficielles** (quelques ajustements depuis l'état des lieux) ainsi que le découpage en "sous-bassins versants". **Les sous-bassins** représentent des unités hydrographiques cohérentes utilisées d'une part comme échelle de travail et, d'autre part, pour la présentation des résultats.
- La seconde est consacrée aux **masses d'eau souterraine et identifie leur code** et le cas échéant des secteurs. **Des secteurs** ont en effet été définis afin de préciser l'étendue des pressions qui s'exercent et affiner les actions à mettre en œuvre. Malgré ce choix du bassin pour rendre le diagnostic et le plan de gestion plus pertinents, la définition des objectifs d'état s'effectue à l'échelle de la masse d'eau conformément aux textes de transposition de la directive cadre sur l'eau.

En outre, ces cartes présentent les objectifs d'état écologique des masses d'eau détaillés au paragraphe 4 du document.

**Liste des sous bassins du territoire**

CO_17_01	Affluents Aude médiane	CO_17_15	Salse Leucate
CO_17_02	Agly	CO_17_16	Sègre
CO_17_03	Aude amont	CO_17_17	Tech et affluents Côte vermeille
CO_17_04	Aude aval	CO_17_18	Têt
CO_17_05	Bagnas	CO_17_19	Thau
CO_17_06	Canet	CO_17_20	Vidourle
CO_17_07	Fresquel	CO_17_21	Vistre Costière
CO_17_08	Hérault	CO_17_90	Côte Vermeille
CO_17_09	Lez Mosson Etangs Palavasiens	CO_17_91	Littoral sableux
CO_17_10	Libron	CO_17_92	Cap d'Agde
CO_17_11	Or	CO_17_93	Littoral cordon lagunaire
CO_17_12	Orb		
CO_17_14	Petite camargue		

## 2/ PRESENTATION DES PRINCIPAUX PROBLEMES ET DES MESURES POUR Y REPENDRE

### ✓ Les principaux problèmes du territoire

En première étape de leur réflexion, les groupes de travail locaux ont identifié les problèmes importants pour l'atteinte des objectifs des masses d'eau dans chaque sous bassin versant.

Le tableau ci-après récapitule les problèmes majoritairement rencontrés sur le territoire.

#### IMPORTANCE DES PRINCIPAUX PROBLEMES SUR LE TERRITOIRE 17 - "COTIERS OUEST ET LITTORAL"

	Plus de 75% des sous bassins du territoire concernés par le problème
	Entre 50 et 75% des sous bassins du territoire concernés par le problème
	Entre 25 et 50% des sous bassins du territoire concernés par le problème

Pollution par les nitrates, phosphates, matières organiques, matières en suspension liée aux rejets domestiques

Pollution par les pesticides liée aux apports agricoles (viticulture, grandes cultures, ...) et non agricoles (domestiques, urbains, infrastructures linéaires, ...)

Déséquilibre quantitatif lié à la gestion de la ressource (prélèvement notamment)

Altérations de la morphologie des cours d'eau

Pollution apportée par les effluents des caves vinicoles et des distilleries

Dégradation et/ou destruction de zones humides

Pollution par des substances toxiques (hors pesticides) apportée par les eaux pluviales

Altérations de la continuité biologique des milieux

Altérations des flux sédimentaires des cours d'eau et plans d'eau

Pollution par des substances toxiques (hors pesticides) liée aux activités industrielles principalement ou apportée par le réseau d'assainissement urbain

Manque ou déficit de connaissance sur l'état des milieux, leur fonctionnement et les pressions polluantes

Prendre en compte les impacts liés à l'interconnexion des milieux et masses d'eau

Pollution par les nitrates, phosphates, matières organiques, matières en suspension liée aux activités agricoles (fertilisation azotée, effluents d'élevage)

Risque d'inondation

✓ **Les mesures proposées pour résoudre les problèmes identifiés dans les sous bassins**

Seconde étape, les groupes de travail locaux ont proposé les mesures (actions)-clés pour traiter chacun des problèmes du sous bassin (tous milieux confondus : cours d'eau, plans d'eau, lagunes, eaux côtières et eaux souterraines). Dans le double objectif de disposer d'une liste synthétique et d'assurer un recoupement de ces travaux avec ceux relatifs aux orientations fondamentales, les mesures proposées par le niveau local ont été regroupées dans les **familles de mesures de chaque projet d'orientation fondamentale**.

Les tableaux initiaux élaborés par les groupes locaux (intitulés des problèmes et des mesures plus précis) ayant servi à réaliser cette synthèse sont disponibles sur le site Internet du système d'information sur l'eau du bassin Rhône Méditerranée <http://www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr/>

**Guide de lecture du tableau**

Pour chaque problème d'un sous bassin, les mesures proposées au niveau local ont été rattachées à une famille de mesures appartenant à une sous orientation fondamentale. Le lien avec le projet d'orientation fondamentale est rappelé dans la dernière colonne du tableau des mesures, avec les codes suivants :

CODE REPORTE DANS LE TABLEAU	LIBELLE DU PROJET D'ORIENTATION FONDAMENTALE
1	Développer, renforcer et pérenniser les politiques de gestion locale et concertée
2	Intégrer gestion de l'eau et aménagement du territoire
3	Restaurer l'équilibre quantitatif de la ressource en eau pour garantir la fonctionnalité des milieux et assurer la pérennité de certains usages
4	Préserver les milieux aquatiques, conforter l'hydroélectricité et définir les conditions de sa contribution aux objectifs des textes sur l'énergie
5	Agir sur la morphologie, le décroissement et l'hydrologie des milieux aquatiques pour contribuer efficacement et durablement à l'atteinte des objectifs du SDAGE
6	Gérer les risques d'inondations en tenant compte du fonctionnement naturel des cours d'eau
7	Lutter contre les toxiques : dépasser la complexité de la problématique et engager des actions
8	Lutter contre les pesticides : vers des changements conséquents dans les pratiques actuelles
9	Evaluer, prévenir et maîtriser les risques pour la santé publique
10	Poursuivre les efforts de lutte contre les pollutions classiques d'origine domestique et industrielle
zh	Prendre en compte, préserver, restaurer, reconquérir les zones humides et préserver la biodiversité

Par ailleurs, l'analyse des mesures proposées par les groupes locaux a conduit à l'identification de nouvelles familles de mesures. Celles-ci ont été rajoutées à celles proposées dans les projets d'orientations fondamentales ou ont été rassemblées dans les catégories suivantes :

8bis : Lutter contre l'azote et le phosphore d'origine agricole

ap : Autres pollutions

strat : Eléments de stratégie générale

Ces éléments ont vocation à alimenter la suite des travaux sur le SDAGE et le programme de mesures.





## DEGRADATIONS PHYSIQUES (SUITE)

problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Aude médiane	Agly	Aude amont	Aude aval	Bagnas	Canet	Fresquel	Hérault	Lez Mosson	Ezgs Palavasiens	Libron	Or	Orb	Petite camarque	Salse Leucate	Segre	Tech - affluents Côte Vermeille	Têt	Thau	Vidourle	Vistre Costière	Côte Vermeille	Littoral sableux	Cap d'Agde	Cordon Dunaire	Roussillon	lien projet d'orientation fondamentale	
Altération de la continuité biologique des milieux	Engager des actions de gestion concertée en s'appuyant sur des connaissances fines du fonctionnement des ouvrages et de leurs impacts sur les milieux aquatiques	Meilleure connaissance des milieux et des impacts du fonctionnement des ouvrages préalable à la mise en place d'actions de gestion													X															4
	Intégrer effectivement la gestion hydromorphologique dans les politiques de gestion par bassin versant	Développer et mettre en œuvre la restauration de la continuité biologique (y compris sur les petits affluents)	X	X	X	X			X	X	X				X		X		X		X								5	
Altérations des flux sédimentaires des cours d'eau et plans d'eau	Engager des actions opérationnelles pour mieux intégrer eau et aménagement du territoire	Associer les acteurs de l'eau lors de l'élaboration des politiques d'aménagement du territoire et réciproquement																	X										2	
	Intégrer effectivement la gestion hydromorphologique dans les politiques de gestion par bassin versant	Poursuivre et renforcer l'approche globale de l'évolution des lits et de la gestion des flux solides (sables, graviers, limons) à l'échelle des bassins versants	X		X			X	X	X	X				X				X	X	X								5	
		Développer et mettre en œuvre la restauration morphologique des cours d'eau (restauration des espaces de bon fonctionnement, de la ripisylve...)								X					X															5
		Renforcer l'application de la réglementation (réimputation des pénalités de condamnations, renforcer les moyens de la police de l'eau, donner suite aux actions de police, portée à connaissance vis à vis des services de l'Etat...)																		X										strat



## DEGRADATIONS PHYSIQUES (SUITE)

problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Aude	Agly	Aude amont	Aude aval	Bagnas	Canet	Fresquel	Hérault	Lez Mosson	Etgs Palavasiens	Libron	Or	Orb	Petite camarque	Salse Leucate	Segre	Tech - affluents Côte Vermeille	Têt	Thau	Vidourle	Vistre Costière	Côte Vermeille	Littoral sableux	Cap d'Agde	Cordon Dunaire	Roussillon	lien projet d'orientation fondamentale	
			médiane																											
Altérations des flux sédimentaires côtiers et marins	Intégrer effectivement la gestion hydromorphologique dans les politiques de gestion par bassin versant	Poursuivre et renforcer l'approche globale de l'évolution du trait de côte et des cellules sédimentaires																							X	X	X		5	
	Améliorer la gestion des ouvrages et chaînes d'ouvrages existants	Améliorer la gestion sédimentaire			X																								4	
	Intégrer effectivement la gestion hydromorphologique dans les politiques de gestion par bassin versant	Restaurer un régime hydrologique (crue et étiage) indispensable au fonctionnement durable des milieux aquatiques ; pour le milieu marin, optimiser la gestion hydraulique (apport d'eau douce, variation des niveaux d'eau, courants marins..)			X																									5
Altérations de la morphologie des eaux côtières et eaux de transition	Intégrer les enjeux de l'eau dans les projets d'aménagement du territoire	Intégrer les enjeux de l'eau dans les projets d'aménagement du territoire												X																2
	Intégrer effectivement la gestion hydromorphologique dans les politiques de gestion par bassin versant	Poursuivre et renforcer l'approche globale de l'évolution du trait de côte et des cellules sédimentaires						X																X	X	X	X		5	
	Assurer la cohérence entre les mesures de gestion des milieux interconnectés	Assurer la cohérence entre les mesures de gestion des milieux interconnectés (impact des affluents, impact des masses d'eaux artificielles, liens entre les milieux superficiels et souterrains) y compris sur les milieux trans frontaliers						X																					strat	
	Intégrer effectivement la gestion hydromorphologique dans les politiques de gestion par bassin versant	Développer et mettre en œuvre la préservation physique des fonds marins (ex : art trainant)																						X	X	X	X		5	



















**POLLUTION PAR LES SUBSTANCES TOXIQUES (HORS PESTICIDES) - suite**

problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Aude médiane	Agly	Aude amont	Aude aval	Bagnas	Canet	Fresquel	Hérault	Lez Mosson	Etgs Palavasiens	Libron	Or	Orb	Petite camarque	Salse Leucate	Sègre	Tech - affluents Côte Vermeille	Têt	Thau	Vidourle	Vistre Costière	Côte Vermeille	Littoral sableux	Cap d'Agde	Cordon Dunaire	Roussillon	lien projet d'orientation fondamentale		
Pollution par des substances toxiques (hors pesticides) apportées par les eaux pluviales	Maîtriser de façon réfléchie la pollution par les eaux pluviales	Définir des zones prioritaires à risque vis-à-vis de la lutte contre la pollution par les eaux pluviales									X			X		X					X									10	
		Sur ces zones prioritaires, réaliser un schéma d'assainissement pluvial et le retranscrire dans les documents d'urbanisme				X									X								X								10
		Mettre en place des actions pour limiter le risque lié aux eaux pluviales en fonction de situations types (réseau séparatif de collecte, bassin tampon d'orage, favorisation de l'infiltration, traitement..)				X	X				X	X			X	X					X	X	X	X	X	X					10
poll accidentelles	Agir sur les rejets ponctuels d'origine industrielle par des actions synergiques dans les domaines des actions réglementaires et des interventions financières	Prévenir les pollutions accidentelles																						X	X	X	X			7	

## POLLUTION PAR LES PESTICIDES

problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Aude	Agly	Aude amont	Aude aval	Bagnas	Canet	Fresquel	Hérault	Lez Mosson	Etgs Palavasiens	Libron	Or	Orb	Petite camarque	Salse Leucate	Segre	Tech - affluents Côte Vermeille	Têt	Thau	Vidourle	Vistre Costière	Côte Vermeille	Littoral sableux	Cap d'Agde	Cordon Dunaire	Roussillon	lien projet d'orientation fondamentale	
			médiane																											
Pollution par les pesticides liée aux apports agricoles (viticulture, grandes cultures, ...) et non agricoles (domestiques, urbains, infrastructures linéaires, ...)	Réduire à la source l'utilisation des pesticides, notamment pour reconquérir la qualité des ressources utilisées pour l'eau potable	Utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		8
		Mettre en place et faire appliquer une réglementation en faveur d'une réduction de l'utilisation des pesticides (autorisation utilisation molécules, obligation matériel conforme, obligation respect zones non traitées, ...)									X														X	X		X		8
	Régler le problème des pollutions ponctuelles	Limiter les pollutions ponctuelles avant et après les traitements	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X		X		X	X	X		X							8
		Utiliser un matériel adapté								X			X		X															8
	Développer des mesures d'accompagnement aux changements des pratiques	Développer l'information, la connaissance, l'animation des opérations à engager sur les bassins versant, et le conseil à tous les utilisateurs	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	8
		Mise en place, suivi et/ou poursuite de programmes d'action collectifs spécifiques (ex : plan phyto, programme viti-vini, Quali H2O, opération Agr'eau, plan d'action CROPP, ... dans le cadre ou non de SAGE et contrats)																				X			X	X		X		8
Protéger les ressources en eau destinées à la production d'eau potable	Agir de façon différenciée à l'échelle de l'aire d'alimentation des ressources pour lutter contre les pollutions (diffuses, ponctuelles et accidentelles)								X													X	X						9	

**POLLUTION INDIFFERENCIEE PESTICIDE NITRATES, LIEE AUX ACTITES AGRICOLES**

problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Aude	Agly	Aude amont	Aude aval	Bagnas	Canet	Fresquel	Hérault	Lez Mosson	Etgs Palavasiens	Libron	Or	Orb	Petite camarque	Salse Leucate	Segre	Tech - affluents Côte Vermeille	Têt	Thau	Vidourle	Vistre Costière	Côte Vermeille	Littoral sableux	Cap d'Agde	Cordon Dunaire	Roussillon	lien projet d'orientation fondamentale	
			miédiane																											
Pollution indifférenciée pesticides, nitrates liée aux activités agricoles	Réduire à la source l'utilisation des pesticides, notamment pour reconquérir la qualité des ressources	Développer des systèmes de production non polluants (ex : agriculture biologique)		X		X	X							X			X				X	X	X						8	
	la qualité des ressources utilisées pour l'eau potable	Utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique												X		X													8	
	Réduire les pollutions diffuses sur les cours d'eau et les eaux souterraines	Limiter les transferts des flux de pollution	X	X	X	X	X	X	X	X			X	X	X		X			X	X	X	X	X					8	
	Développer des mesures d'accompagnement aux changements des pratiques	Développer l'information, la connaissance, l'animation des opérations à engager sur les bassins versant, et le conseil à tous les utilisateurs			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				X	X		X						8
		Mise en place, suivi et/ou poursuite de programmes d'action collectifs spécifiques (ex : plan phyto, programme viti-vini, Quali H2O, opération Agr'eau, plan d'action CROPP, ... dans le cadre ou non de SAGE et contrats)														X														8
	Améliorer la connaissance de l'état de la ressource sur les aires d'alimentation des captages d'eau destinés à l'alimentation humaine	Délimiter les aires d'alimentation des captages d'eau potables actuels et futurs et étudier le fonctionnement de la ressource et les pressions polluantes sur ces aires																						X						9
	Protéger les ressources en eau destinées à la production d'eau potable	Réaliser des schémas directeurs d'alimentation en eau potable								X		X		X															9	
		Agir de façon différenciée à l'échelle de l'aire d'alimentation des ressources pour lutter contre les pollutions (diffuses, ponctuelles et accidentelles)								X													X	X					9	
Préserver les systèmes aquifères stratégiques pour l'AEP future																							X						9	







## INONDATIONS

problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Aude médiane	Agly	Aude amont	Aude aval	Bagnas	Canet	Fresquel	Hérault	Lez Mosson	Etgs Palavasiens	Libron	Or	Orb	Petite camarque	Salse Leucate	Sègre	Tech - affluents Côte Vermeille	Têt	Thau	Vidourle	Vistre Costière	Côte Vermeille	Littoral sableux	Cap d'Agde	Cordon	Dumaire	Roussillon	lien projet d'orientation fondamentale	
Risque d'inondation	Engager des actions opérationnelles pour mieux intégrer eau et aménagement du territoire	Développer des outils concrets pour mieux intégrer les enjeux liés à l'eau dans les politiques d'aménagement (actions de maîtrise foncière ...)														X															2
	Réduire l'aléa (c'est-à-dire le phénomène de crue) et améliorer la protection des biens et des personnes	Préserver, voire recréer les zones d'expansion de crues				X											X														6
	Réduire la vulnérabilité	Maîtriser l'urbanisation en zone inondable : poursuivre le développement des PPRI et s'assurer du respect de l'objectif de non aggravation du risque dans les documents d'urbanisme												X		X	X						X	X							6



## Dégradation et/ou destruction de zones humides

problème	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Aude	Agly	Aude amont	Aude aval	Bagnas	Canet	Fresquel	Hérault	Lez Mosson	Etgs Palavasiens	Libron	Or	Orb	Petite camarque	Salse Leucate	Sègre	Tech - affluents Côte Vermeille	Têt	Thau	Vidourle	Vistre Costière	Côte Vermeille	Littoral sableux	Cap d'Agde	Cordon	Dunaire	Roussillon	lien projet d'orientation fondamentale	
			médiane																												
Dégradation et/ou destruction de zones humides	Intégrer effectivement la gestion hydromorphologique dans les politiques de gestion par bassin versant	Restaurer un régime hydrologique indispensable au fonctionnement durable des milieux aquatiques ; pour le milieu marin, optimiser la gestion hydraulique					X																								5
	Progresser dans la connaissance des zones humides : inventaires, caractérisation, suivi et évaluation	Poursuivre et compléter les inventaires et la caractérisation des zones humides pour atteindre une couverture homogène du bassin RM					X				X			X					X			X									zh
		Renforcer le poids réglementaire des inventaires de zones humides, notamment en les incluant au SDAGE, SAGE et documents d'urbanisme				X		X												X											zh
	Préserver l'existant et reconquérir les zones dégradées, les milieux remarquables...	Engager en priorité et à très court terme des actions de préservation sur les milieux les plus fragilisés				X									X																zh
		Sur le court et le long terme, restaurer, reconquérir, voire recréer des zones humides par le biais de la relance d'une trajectoire naturelle ou par l'implantation "d'infrastructures humides artificielles"								X													X	X							zh
	Promouvoir et développer une gestion intégrée et durable des zones humides	Poursuivre et amplifier l'intégration des ZH dans les démarches de gestion locale de l'eau (SAGE et contrats), développer des contrats de milieux spécifiques "zones humides" et inciter à l'utilisation de la TDENS au titre de la loi DTR				X	X										X	X		X				X	X	X	X	X			zh
	Améliorer la connaissance et protéger les espèces	Acquérir des connaissances sur les peuplements piscicoles et les autres espèces liées aux milieux aquatiques pour contribuer à leur protection																		X											zh
	Limitier la dégradation des milieux liée à la fréquentation	Informier et communiquer auprès du public et des usagers à la nécessité d'un comportement éco citoyen																						X							zh
	Organiser les usages par la connaissance de leurs impacts, l'organisation des activités, l'aménagement raisonné des sites..																X						X							zh	













**AUTRES MESURES LIEES A DES DIRECTIVES EUROPEENNES PORTANT SUR LA PROTECTION DES EAUX ET DES ESPECES- suite**

DIRECTIVE	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Aude médiane	Agly	Aude amont	Aude aval	Bagnas	Canet	Fresquel	Hérault	Lez Mosson	Eigs Palavasiens	Libron	Or	Orb	Petite camarque	Salse Leucate	Sègre	Tech - affluents Côte Vermeille	Têt	Thau	Vidourle	Vistre Costière	Côte Vermeille	Littoral sableux	Cap d'Agde	Cordon Dunaire	Roussillon	lien projet d'orientation fondamentale	
Directive « eaux potabilisables » - suite	Former, informer et sensibiliser les acteurs de l'eau à la protection de la ressource, des captages et à l'évaluation des risques sanitaires	Former, informer et sensibiliser les acteurs de l'eau à la protection de la ressource, des captages et à l'évaluation des risques sanitaires (dont SATEP, assistance à maîtrise d'ouvrage ...)		X			X	X			X		X	X	X	X	X		X	X	X	X	X					X	9	
	Contribuer à une meilleure application de la réglementation	Renforcer l'application de la réglementation		X												X	X						X						strat	
	Contribuer à l'émergence et à une meilleure efficacité de la maîtrise d'ouvrage	Favoriser la maîtrise d'ouvrage (clarification des compétences, mise en commun des moyens techniques et financiers pour les travaux d'AEP..)		X												X	X						X						strat	
Directive « eaux résiduaires urbaines »	Intégrer les enjeux de l'eau dans les projets d'aménagement du territoire	Intégrer les enjeux de l'eau dans les projets d'aménagement du territoire	X	X	X				X							X	X						X						2	
	Engager des actions opérationnelles pour mieux intégrer eau et aménagement du territoire	Développer des outils concrets pour mieux intégrer les enjeux liés à l'eau dans les politiques d'aménagement (actions de maîtrise foncière ...)	X	X	X				X							X	X						X						2	
	Former, informer et sensibiliser les acteurs de l'eau à la protection de la ressource, des captages et à l'évaluation des risques sanitaires	Renforcer les contrôles et l'application de la réglementation notamment pour mieux gérer les situations de crises et prévoir un dispositif d'alerte	X	X	X				X								X	X						X						9
	Elaborer et mettre en œuvre les schémas directeurs d'assainissement	Elaborer et mettre en œuvre les schémas directeurs d'assainissement (collectifs et non collectif)	X	X	X				X								X	X					X	X						10
	Donner la priorité à la collecte et au traitement effectif des rejets relevant de l'assainissement collectif	Améliorer la qualité des réseaux existants et réaliser les extensions et raccordements prévus par les schémas directeurs Fiabiliser le fonctionnement et la gestion des installations de traitement	X	X	X				X			X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X				10

**AUTRES MESURES LIEES A DES DIRECTIVES EUROPEENNES PORTANT SUR LA PROTECTION DES EAUX ET DES ESPECES- suite**

DIRECTIVE	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Aude	Agly	Aude amont	Aude aval	Bagnas	Canet	Fresquel	Hérault	Lez Mosson	Elgs	Libron	Or	Orb	Petite camarque	Salse Leucate	Segre	Tech - affluents Côte Vermelle	Têt	Thau	Vidourle	Vistre Costière	Côte Vermelle	Littoral sableux	Cap d'Agde	Cordon Dunaire	Roussillon	lien projet d'orientation fondamentale	
Directive « eaux résiduaires urbaines » - suite	Adapter les stratégies générales d'assainissement et de traitement aux spécificités des bassins versants	Développer de façon maîtrisée et réfléchie l'assainissement autonome en zone d'habitation diffuse en fonction de son impact sur le milieu	X	X	X				X							X	X						X							10
		Dans les zones sensibles à l'eutrophisation, agir sur toutes les sources d'apport d'N et P	X	X	X		X		X		X				X		X	X				X	X			X	X	X	X	
	Contribuer à une meilleure application de la réglementation	Renforcer l'application de la réglementation (réimputation des pénalités de condamnations, stipuler l'obligation de mise en conformité ERU dans le SDAGE, conditionnalité des primes AE à la conformité ERU, portée à connaissance vis à vis des services de l'Etat...)	X	X	X		X	X	X		X				X		X	X		X	X	X	X		X	X	X	X		strat
		Favoriser la maîtrise d'ouvrage (clarification des compétences, mise en commun des moyens techniques et financiers pour les travaux d'assainissement, )															X						X	X						strat
Directive « nitrates »	Développer des mesures d'accompagnement aux changements des pratiques	Favoriser les incitations économiques aux systèmes d'exploitation agricole non polluants (CAD, MAE, écoconditionnalité des aides, labellisation des pratiques, ...)														X							X							8
	Améliorer la connaissance de l'état de la ressource sur les aires d'alimentation des captages d'eau	Délimiter les aires d'alimentation des captages d'eau potables actuels et futurs et étudier le fonctionnement de la ressource et les pressions polluantes sur ces aires														X							X							9
	Protéger les ressources en eau destinées à la production d'eau potable	Agir de façon différenciée à l'échelle de l'aire d'alimentation des ressources pour lutter contre les pollutions														X							X							9
	Réduire les pollutions diffuses et ponctuelles sur les cours d'eau et les eaux souterraines	Limiter les fuites de nitrates par un couvert végétal et des pratiques agricoles adaptées (CIPAN, prairies, variation des assolements, ...)													X		X						X							8bis
	Développer des mesures d'accompagnement aux changements des pratiques	Développer l'information, la connaissance, l'animation des opérations à engager sur les bassins versant, et le conseil à tous les utilisateurs															X						X							8bis
Utiliser les outils de zonage et programmes d'actions réglementaires existants pour réduire la pression sur les secteurs les plus vulnérables														X		X						X					X		8bis	

## OUTILS DE GESTION - STRATEGIE - ENJEUX

Gestion Stratégie	Sous orientation fondamentale de l'avant projet de SDAGE pertinente pour résoudre le problème	Famille de mesures liée à la sous orientation fondamentale et pertinente pour résoudre le problème	Affluents Aude	Agly	Aude amont	Aude aval	Bagnas	Canet	Fresquel	Hérault	Lez Mosson	Elgs Palavasiens	Libron	Or	Orb	Petite camarque	Salse Leucate	Sègre	Tech - affluents Côte Vermeille	Têt	Thau	Vidourle	Vistre Costière	Côte Vermeille	Littoral sableux	Cap d'Agde	Cordon Dunaire	Roussillon	lien projet d'orientation fondamentale	
Intégrer eau et aménagement du territoire	Intégrer les enjeux de l'eau dans les projets d'aménagement du territoire	Intégrer les enjeux de l'eau dans les projets d'aménagement du territoire		X	X		X		X		X			X		X	X	X	X	X		X		X	X	X	X	X		2
	Respecter les espaces de fonctionnalité des milieux aquatiques	Respecter les espaces de fonctionnalité des milieux aquatiques									X																		2	
	Assurer la cohérence entre les mesures de gestion des milieux interconnectés	Assurer la cohérence entre les mesures de gestion des milieux interconnectés (impact des affluents, impact des masses d'eaux artificielles, liens entre les milieux superficiels et souterrains)																	X										strat	
Prendre en compte les impacts liés à l'interconnexion des milieux	Protéger les ressources en eau destinées à la production d'eau potable	Agir de façon différenciée à l'échelle de l'aire d'alimentation des ressources pour lutter contre les pollutions (diffuses, ponctuelles et accidentelles)																					X						9	
	Assurer la cohérence entre les mesures de gestion des milieux interconnectés	Assurer la cohérence entre les mesures de gestion des milieux interconnectés (impact des affluents, impact des masses d'eaux artificielles, liens entre les milieux superficiels et souterrains) y compris sur les milieux trans frontaliers				X	X				X					X			X						X	X	X	X	strat	
Développer, renforcer ou s'appuyer sur la gestion locale	Agir sur les « secteurs orphelins » de démarche de gestion locale et concertée	Inciter à la création de démarche de gestion (ou à la relance de démarches "en panne") sur les secteurs à enjeux		X	X			X	X				X	X				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	1	
		S'appuyer sur les relais locaux existants (type CREN, PNR, ...) pour assurer la gestion et préserver les secteurs en bon état																	X						X		X	X	1	
	Renforcer l'efficacité des procédures existantes pour les adapter encore plus aux contextes locaux	Soutenir la mobilisation dans le temps des acteurs impliqués dans les démarches de gestion concertée par bassin versant (ex : prolonger un premier contrat par un contrat ciblé sur les problèmes qui demeurent, mettre en place un contrat en parallèle de l'élaboration d'un SAGE pour engager les premières actions, ...)													X		X					X							1	

### 3 / ELEMENTS DE SOCIO-ECONOMIE

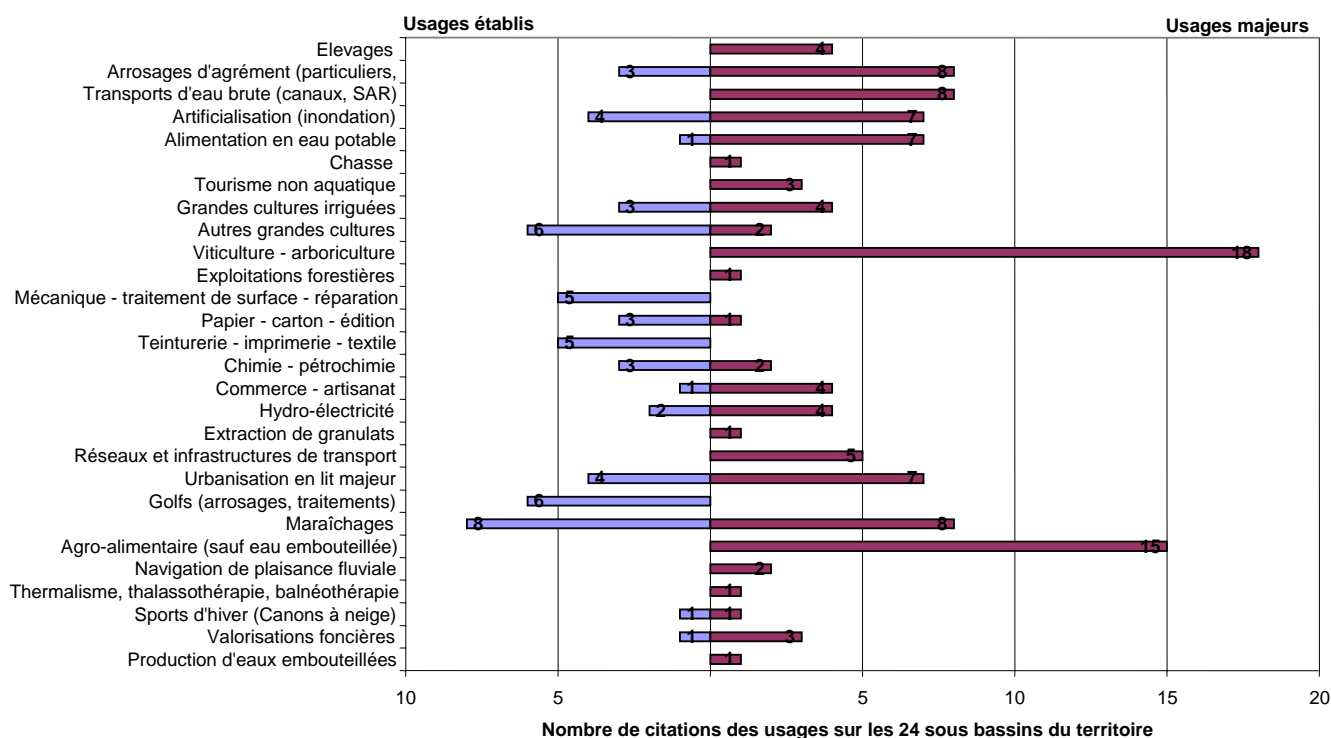
Le recueil d'éléments de socio économie et l'exploitation de données disponibles provenant de différents niveaux d'expertise est encore en cours. Cependant, certains éléments recueillis lors des réunions locales peuvent être présentés.

Un travail a porté notamment sur les usages concernés par les mesures nécessaires à l'amélioration de l'état des milieux ou favorisés par le bon état et sur la faisabilité des actions, apportant ainsi un premier éclairage sur la faisabilité technique et économique telle qu'elle a pu être appréciée par les acteurs locaux.

- ✓ Usages établis et majeurs concernés par les mesures à mettre en œuvre pour atteindre le bon état

**Rappel** : un usage est considéré comme "majeur" s'il est très bien implanté sur le territoire, d'un point de vue économique ou social. Il est considéré comme "établi" s'il est suffisamment implanté (en quantité, en temps, en qualité, culturellement ou traditionnellement) ou impactant (présence de canons à neige, d'autoroutes, de golfs, etc.) mais qu'il ne peut en revanche être considéré comme un usage majeur.

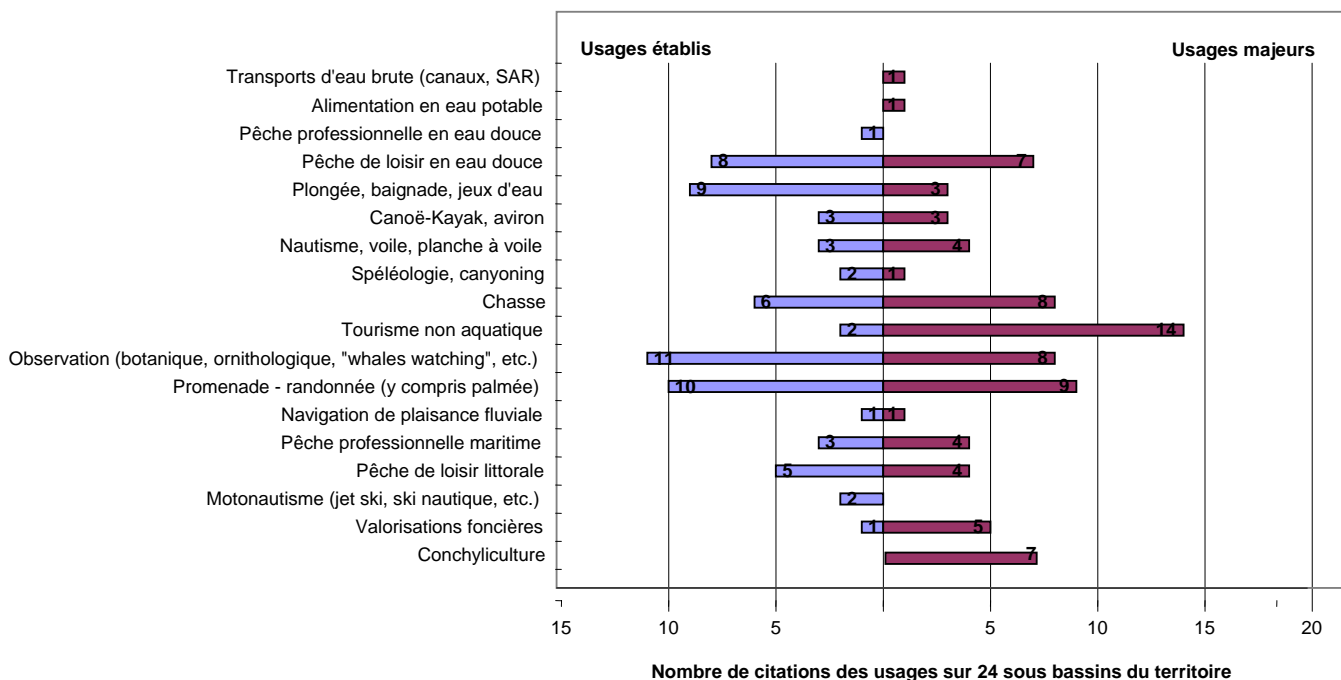
**USAGES ETABLIS ET USAGES MAJEURS CONCERNES PAR LES MESURES A METTRE EN ŒUVRE POUR ATTEINDRE LE BON ETAT SUR LE TERRITOIRE COTIERS OUEST**



Ainsi, sur ce territoire, parmi les usages établis et les usages majeurs concernés par les mesures à mettre en œuvre pour atteindre le bon état, viennent notamment en tête la viticulture - arboriculture, l'agro-alimentaire (sauf eau embouteillée), le maraîchage, l'urbanisation en lit majeur, et les arrosages d'agrément.

✓ Usages établis et majeurs favorisés par l'atteinte du bon état

USAGES ETABLIS ET USAGES MAJEURS FAVORISES PAR L'ATTEINTE DU BON ETAT SUR LE TERRITOIRE COTIERS OUEST



Sur ce territoire, parmi les usages établis et les usages majeurs favorisés par l'atteinte du bon état, viennent notamment en tête la promenade - randonnée, l'observation, le tourisme non aquatique, la pêche de loisirs en eau douce et la chasse. Viennent ensuite des usages davantage maritimes (plongée, nautisme, pêche maritime, conchyliculture,...).

Les fonctionnalités des milieux sont également largement favorisées par l'atteinte du bon état sur le territoire. Ainsi, pour plus de 80% des bassins versant du territoire, la **richesse biologique** (biodiversité), **l'auto-épuration du milieu** et **la ressource en eau** locale seront favorisées par l'atteinte du bon état. De plus, l'atteinte du bon état favorisera **l'amortissement des crues** et **la gestion sédimentaire** dans respectivement 65 % et 40 % des bassins versant du territoire.

#### 4 / PRESENTATION DES OBJECTIFS PAR MASSE D'EAU

La directive cadre sur l'eau demande de fixer un objectif d'état pour chacune des masses d'eau identifiées.

**Pour les masses d'eau superficielles**, le bon état au sens de la directive cadre sera obtenu lorsque seront atteints à la fois le bon état écologique et le bon état chimique :

- l'état écologique est qualifié au travers d'éléments de qualité biologique (flore aquatique, faune benthique, ichtyofaune), mais également de qualité physico-chimique et hydromorphologique soutenant la biologie, c'est à dire respectant des niveaux de qualité permettant un bon équilibre de l'écosystème ;
- l'état chimique est atteint lorsqu'un certain nombre de normes de qualité environnementales (liste établie au niveau européen) est respecté.

Il convient de rappeler que pour les **masses d'eau fortement modifiées**, les conditions de référence biologiques tiendront compte de la part irréductible de ces modifications physiques, le nouveau référentiel étant alors appelé "potentiel écologique maximum (PEM)". L'objectif de ces masses d'eau pour 2015 est alors le bon potentiel écologique (au lieu du bon état écologique), les exigences sur l'état chimique restant cependant inchangées.

Des dérogations sont possibles : des objectifs moins ambitieux que celui du "bon état 2015", que ce soit en terme **de délai** (report des objectifs en 2021, 2027) ou en terme **de niveau d'objectifs**, peuvent être admis à condition d'être justifiés par des raisons d'ordre économique; du fait de conditions naturelles ou techniques particulières.

Pour le moment, les premiers travaux ont porté sur **l'état écologique**.

- L'objectif à atteindre (bon état ou bon potentiel) est identifié dans la colonne "objectif d'état écologique" de chaque tableau, des travaux complémentaires ayant été conduits pour affiner le diagnostic sur les masses d'eau fortement modifiées.
- Les dérogations qu'il serait nécessaire de demander en terme de délais ou de niveau d'objectif ont été identifiées (l'échéance de 2021 ou 2027 restant à préciser ultérieurement pour les reports de délai) et apparaissent dans la colonne "dérogation".
- Les colonnes "objectif global et objectif d'état chimique" seront complétées ultérieurement.

**Pour les eaux souterraines**, l'objectif présenté est l'objectif global de la masse d'eau. Une masse d'eau souterraine étant considérée dégradée si elle l'est pour plus de 20% de sa superficie ; des secteurs ont été identifiés sur certaines masses d'eau pour permettre d'apporter des précisions supplémentaires.

La lecture des tableaux et des cartes fait apparaître des objectifs pouvant être atteint pour 2015, d'autres qui ne pourront l'être qu'à une échéance ultérieure et des interrogations sur certaines masses d'eau pour lesquelles aucun objectif n'a pu être proposé.

PRESENTATION DES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU POUR CHAQUE SOUS BASSIN VERSANT DU TERRITOIRE ET DES OBJECTIFS DES MASSES D'EAU SOUTERRAINE

Sous bassin versant : Affluents Aude médiane (CO\_17\_01)

Cours d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global *	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
175A	la Cesse en amont de la confluence avec la Cessièrè	naturelle			bon état	non	
175B	la Cesse en aval de la confluence avec la Cessièrè	naturelle			bon état	non	Sous réserve d'acquisition de données pesticides et paramètres biologiques
176	L'Orbieu de la Nielle jusqu'à la confluence avec l'Aude	naturelle			bon état	non	Sous réserve évolution Pesticides et Artificialisation
177	L'Aussou	naturelle			bon état	non	Sous réserve d'acquisition de données pesticides
178	La Nielle	naturelle			bon état	non	Sous réserve d'acquisition de données pesticides
179	L'Orbieu du ruisseau de Buet à la Nielle	naturelle			bon état	non	Sous réserve d'acquisition de données pesticides
180	L'Alsou	naturelle			bon état	non	Sous réserve d'acquisition de données
181	L'Orbieu de sa source au ruisseau du Buet	naturelle			bon état	non	risque qualité piscicole
182	L'Aude du Fresquel à la Cesse	naturelle			bon état	délai	Sous réserve d'acquisition de données bio et pesticides
183	L'Ognon	naturelle			bon état	délai	Pesticides Artificialisation
184	l'Argent-Double	naturelle			bon état	délai	Pesticides Artificialisation
185	L'Orbiel	naturelle			bon état	délai	Pesticides Métaux Artificialisation
186	La Clamoux	naturelle			bon état	délai	Pesticides
187	Rau de Trapel	naturelle			bon état	délai	Pesticides

Plans d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
L120	étang de jouarres	artificielle			bon potentiel	délai	manque de connaissance



**Sous bassin versant : Agly (CO\_17\_02)****Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
211	L'Agly du ruisseau de Roboul à la mer Méditerranée	fortement modifiée			bon potentiel	délai	Pesticides + Artificialisation + Débits
212	L'Agly du Verdoube au ruisseau de Roboul	naturelle			bon état	délai	Pesticides + Artificialisation + Débits
213	Le Verdoube	naturelle			bon état	délai	Sous réserve connaissances pesticides + pas de ripisylve
214	Le Torgan	naturelle			bon état	non	Sous réserve connaissances pesticides
215	L'Agly du barrage de l'Agly au Verdoube	naturelle			bon état	non	Sous réserve connaissances pesticides
216	Riv. de Maury	naturelle			bon état	non	Sous réserve connaissances pesticides
218	L'Agly de la Boulzane à la Desix	naturelle			bon état	non	Sous réserve connaissances pesticides
219	La Desix	naturelle			bon état	non	
220	La Boulzane	naturelle			bon état	non	
221	L'Agly de sa source à la Boulzane	naturelle			bon état	non	

**Plans d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global	Objectif d'état chimique	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
L127	retenue de caramany	fortement modifiée			bon potentiel	non	BP 2015 sous réserve d'acquisition de connaissances

**Sous bassin versant : Aude amont (CO\_17\_03)**

**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
197	L'Aude de la Sals au Fresquel	naturelle			bon état	non	Sous réserve d'acquisition de données bio et pesticides
198	Le Lauquet	naturelle			bon état	non	
199	Le Sou	naturelle			Bon état	A préciser	Sous réserve d'acquisition de données bio et pesticides. Problème d'étiage, mobilisation de la ressource, pollution agricole. Données IBGN connues, endigué par endroit, état chimique moyen à expertiser - manque de données
200	La Sals	naturelle			bon état	non	
201	L'Aude de l'Aiguette à la Sals	naturelle			bon état	non	Sous réserve d'acquisition de données bio notamment
202	Le Rebenty	naturelle			bon état	non	Sous réserve d'acquisition de données bio notamment
203	L'Aude du barrage de Puyvalador à l'Aiguette	A préciser			A préciser	A préciser	Classement MEFM non définitifs. Attente d'arguments techniques (si uniquement hydrologie = pas MEFM)
204	La Bruyante et Riv. de Quérigut et Rau d'Artigues	naturelle			Bon état	A préciser	Manque de données - Acquisition de données nécessaire
205	L'Aude du barrage de Matemale à la retenue de Puyvalador	naturelle			bon état	délai	Gestion de l'hydrologie et des sédiments
206	L'Aude de sa source à la retenue de Matemale	naturelle			bon état	non	
954	Aiguette	naturelle			bon état	non	

**Plans d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
L122	retenue de matemale	fortement modifiée			bon potentiel	non	sous réserve d'asseoir le diagnostic de bonne qualité
L125	retenue de puyvalador	fortement modifiée			bon potentiel	délai	temps de réaction du milieu + manque de données bio.

## Sous bassin versant : Aude aval (CO\_17\_04)

### Cours d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
174	L'Aude de la Cesse à la mer Méditerranée	fortement modifiée			bon potentiel	délai	
208	La Berre	naturelle			bon état	non	Evolution depuis l'état des lieux 2003 : plan de gestion des zones d'expansion des crues, restauration de ripisylve. Le BE2015 est envisageable, sous réserve du temps de réponse du milieu. Sous réserve de moyens financiers sur les pesticides.
209	Le Rieu de Roquefort	naturelle			bon état	non	Manque de données. Sous réserve des résultats de l'étude CE Med
210	Rieu de Lapalme	naturelle			bon état	non	

### Eaux de transition

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
T03	Etang de Lapalme	naturelle			bon état	non	
T04	Etang de Bages-Sigean	naturelle			bon état	non	Sous réserve de la qualité des apports de la Robine (Aude aval) et de la Berre. Et sous réserve de la définition du bon état chimique (Cadmium)
T05A	Etang de l'Ayrolle	naturelle			bon état	non	Sous réserve de l'état de Campagnol
T05B	Etang de Campagnol	naturelle			bon état	délai	Temps de mise en œuvre des actions et de restauration du milieu et temps de réponse du milieu
T06A	Etang de Gruissan	naturelle			bon état	non	
T06B	Etangs du Grazel et de Mateille	fortement modifiée			bon potentiel	non	Manque de données
T07	Etang de Pissevache	naturelle			bon état	non	Manque de données Problème de typologie et donc de la définition du BE
T08	Etang de Vendres	naturelle			bon état	délai	Problème de typologie et donc de la définition du BE

### Plans d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
L137	Etang de Capestang	naturelle			bon état	non	BE2015 sous réserve de la définition du BE des plans d'eau

**Sous bassin versant : Bagnas (CO\_17\_05)****Eaux de transition**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
T09	Etang du Grand Bagnas	naturelle			bon état	non	L'acquisition de connaissances est un enjeu majeur sur ce milieu

**Sous bassin versant : Canet (CO\_17\_06)****Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
231	Foseille	fortement modifiée			bon potentiel	délai	Sous réserve des résultats de l'étude CE Med
232	Le Réart et la Canterrane	naturelle			bon état	délai	Sous réserve des résultats de l'étude CE Med
233	Agouille de la Mar	fortement modifiée			bon potentiel	délai	Sous réserve des résultats de l'étude CE Med

**Eaux de transition**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
T01	Etang de Canet	naturelle			bon état	délai	Temps de restauration par rapport à la contamination des sédiments + comblement

**Plans d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
L126	retenue de villeneuve-de-la-raho	fortement modifiée			bon potentiel	non	* Risque de modifications du fnt de l'ouvrage pour remplir sa fonction AEP, avec notamment augmentation du marnage ; * La définition du BP devra prendre en compte l'usage AEP

## Sous bassin versant : Fresquel (CO\_17\_07)

### Cours d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
188	Le Fresquel de la Rougeanne à l'Aude	naturelle			Bon état	A préciser	La question de l'objectif sur cette ME reste à approfondir, (problème de recalibrage important en amont).
189	Le Fresquel du ruisseau de Tréboul à la Rougeanne	naturelle			Bon état	A préciser	La question de l'objectif sur cette ME reste à approfondir, Les barrages de la Montagne Noire prélèvent une part importante des eaux alimentant naturellement le Fresquel. La problématique de gestion quantitative sur les ME 188 et 189 a donc peu de chance d'être résolue à l'horizon 2015 sans action sur la gestion quantitative de la Montagne Noire
190	La Rougeanne, L'Alzeau, La Dure	naturelle			bon état	non	
191	Alzeau amont	naturelle			bon état	non	
192A	Le Lampy jusqu'au ruisseau de Tenten	naturelle			bon état	non	
192B	Lampy aval et Tenten	naturelle			bon état	délai	
193	Le Lampy amont	naturelle			bon état	non	Site classé Natura 2 000, objectif de non dégradation
194	La Preuille	naturelle			bon état	délai	
195	Le Rebenty	naturelle			bon état	délai	
196	Le Fresquel de sa source au Tréboul inclus	naturelle			bon état	à préciser	La question de l'objectif sur cette ME reste à approfondir, Fresquel est drainé, extraction de matériaux, recalibré pour protection contre les inondations, prélèvements agricoles, affluents rive droite très touchés rive gauche beaucoup moins. Il faut trouver un état d'équilibre satisfaisant.

### Plans d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
L121	lac de laprade basse	fortement modifiée			bon potentiel	non	

**Sous bassin versant : Hérault (CO\_17\_08)**

**Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
161A	L'Hérault à l'amont de la confluence avec la Boyne	naturelle			bon état	délai	carrières de Gignac
161B	L'Hérault à l'aval de la confluence avec la Boyne	fortement modifiée			bon potentiel	non	
162	La Thongue	naturelle			bon état	délai	
163	La Peyne aval	naturelle			bon état	non	
164	La Peyne amont	naturelle			bon état	non	assec naturel
165	La Boyne	naturelle			bon état	non	
166	La Lergue du Roubieu à la confluence avec l'Hérault et l'aval du Salagou	naturelle			bon état	délai	
167	Le Salagou	naturelle			bon état	non	assec naturel
168	La Lergue de sa source au Roubieu	naturelle			bon état	non	
169	L'Hérault du barrage de Moulin Bertrand au ruisseau de Gassac	naturelle			bon état	non	Sous réserve de l'impact des mines
171	L'Hérault de la Vis à la retenue de Moulin Bertrand	naturelle			bon état	non	Sous réserve de l'impact des mines
172	La Vis	naturelle			bon état	non	Sous réserve de l'impact des mines
173	L'Hérault de sa source à la confluence avec la Vis et l'Arre	naturelle			bon état	délai	
887	la Buège	naturelle			bon état	non	

**Plans d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
L119	lac du salagou	fortement modifiée			bon potentiel	non	

**Sous bassin versant : Lez Mosson Etangs Palavasiens (CO\_17\_09)****Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
142	Le Lez à l'aval de Castelnau	fortement modifiée			bon potentiel	délai	
143	Le Lez de sa source à l'amont de Castelnau	naturelle			bon état	non	
144	La Mosson du ruisseau du Coulazou à la confluence avec le Lez	naturelle			bon état	délai	Délai de réponse (cours d'eau Med) + Mise en place des actions
145	Ruisseau du Coulazou	naturelle			bon état	délai	Délai de réponse (cours d'eau Med) + Mise en place des actions. L'amont du Coulazou sera probablement en BE, mais comme il n'y a qu'une seule ME, cela n'apparaît pas.
146	La Mosson du ruisseau de Miege Sole au ruisseau du Coulazou	naturelle			bon état	délai	Délai de réponse (cours d'eau Med) + Mise en place des actions
147	La Mosson de sa source au ruisseau de Miege Sole	naturelle			bon état	non	manque de données

**Eaux de transition**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
T11B	Etangs Palavasiens est	naturelle			bon état	délai	Délai de réponse du milieu
T11C	Etangs Palavasiens ouest	naturelle			bon état	non	

**Sous bassin versant : Libron (CO\_17\_10)****Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
159	Le Libron du ruisseau de Badeaussou à la mer Méditerranée	naturelle			bon état	délai	
160	Le Libron de sa source au ruisseau de Badeaussou	naturelle			bon état	délai	

**Sous bassin versant : Or (CO\_17\_11)****Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
137	Le Dardaillon	naturelle			bon état	délai	Démographie !!
138	Le Bérange	naturelle			bon état	délai	Démographie !!
139	Canal de Lansargues	naturelle			bon état	délai	Démographie !!
140	La Cadoule	naturelle			bon état	délai	Démographie !!
141	Le Salaison	naturelle			bon état	délai	Démographie !!

**Eaux de transition**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
T11A	étang de mauguio, Etang de l'Or	naturelle			bon état	délai	Délai de réponse du milieu + Démographie

**Sous bassin versant : Orb (CO\_17\_12)****Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
151A	L'Orb du Taurou à l'amont de Béziers	A préciser			A préciser	non	
151B	L'Orb de l'amont de Béziers à la mer	naturelle			bon état	non	sous réserve de la réponse du milieu par rapport aux débits
152	L'Orb du Vernazobre au Taurou	naturelle			bon état	non	
153	Le Vernazobre	naturelle			bon état	non	
154A	L'Orb de la confluence avec la Mare à la confluence avec le Jaur	naturelle			bon état	non	
154B	L'Orb de la confluence avec le Jaur à la confluence avec le Vernazobre	naturelle			bon état	non	
155	Le Jaur	naturelle			bon état	non	
156A	L'Orb de l'aval du barrage à la confluence avec la Mare	naturelle			bon état	délai	Temps de réalisation des travaux d'assainissement (beaucoup de petites communes)
156B	La Mare	naturelle			bon état	non	
157	L'Orb de sa source à la retenue d'Avène	naturelle			bon état	non	

**Plans d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
L117	réservoir d'avène	fortement modifiée			bon potentiel	non	
L118	lac du saut de vezoles	fortement modifiée			bon potentiel	non	



**Sous bassin versant : Petite Camargue(CO\_17\_14)****Eaux de transition**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
T13A	Espiguette	naturelle			bon état	non	Problème de typologie et donc de la définition du BE + Manque de données
T13B	Rhône St Roman	naturelle			bon état	non	Problème de typologie et donc de la définition du BE
T13C	Etang du Médard	naturelle			bon état	non	Problème de typologie et donc de la définition du BE + sous réserve des apports Vidourle - Canal du Rhône à Sète
T13D	Etangs du Repaus et du Roi	naturelle			Bon état	objectif	Dérogation sur l'objectif par rapport à l'activité salinière - manque de données
T13E	Etang de la Murette	naturelle			bon état	Non	Problème de typologie et donc de la définition du BE + sous réserve des apports Canal du Rhône à Sète
T13F	Etang du Lairan	naturelle			Bon état	objectif	Dérogation sur l'objectif par rapport à l'activité salinière - manque de données
T13G	Canavérier	naturelle			bon état	non	Problème de typologie et donc de la définition du BE + Manque de données
T13H	Etangs du Scamandre et du Charnier	naturelle			bon état	non	Problème de typologie et donc de la définition du BE + sous réserve des apports Canal du Rhône à Sète

**Sous bassin versant : Salses Leucate (CO\_17\_15)****Eaux de transition**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
T02	Etang de Salses-Leucate	naturelle			bon état	non	Pesticides : le niveau de contamination n'est pas connu

**Sous bassin versant : Sègre (CO\_17\_16)****Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
240	Le ruisseau de Querol	naturelle			bon état	non	Cohérence à assurer de part et d'autre de la frontière
242	Le ruisseau Llavanera	naturelle			bon état	non	Cohérence à assurer de part et d'autre de la frontière
243	Le Segre de sa source à la frontière espagnol et le Rabur	naturelle			bon état	non	Sous réserve de la gestion de l'urbanisation dont Llivia + Cohérence à assurer de part et d'autre de la frontière

**Plans d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
L124	estany de lanos	fortement modifiée			bon potentiel	non	Nécessité d'acquérir de la donnée
L130	estany llat	naturelle			bon état	non	Objectif = TRES bon état

## Sous bassin versant : Tech et affluents Côte Vermeille (CO\_17\_17)

### Cours d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
1012	La Massane	naturelle			bon état	non	Aucune donnée Etude Cours d'eau Med
234	Le Tech du Correc d'En Rodell à la mer Méditerranée	à préciser			manque de données	délai	la question du classement en MEFM reste posée
235	Le Tech de la rivière de Lamanère au Correc d'En Rodell	naturelle			bon état	non	Acquisition de données pollutions diffuses (décharges) ok
236	Le Tech de sa source à la rivière de Lamanère	naturelle			bon état	non	
237A	La Riberette de la source à St André	naturelle			bon état	non	
237B	La Riberette de St André à la mer	naturelle			bon état	délai	Réponse du milieu par rapport au rejet STEP
238	Le Ravaner	naturelle			bon état	A préciser	Aucune donnée Etude Cours d'eau Med
239	La Baillaury	naturelle			bon état	A préciser	Aucune donnée Etude Cours d'eau Med

## Sous bassin versant : Têt (CO\_17\_18)

### Cours d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
222	Le Bourdigou	fortement modifiée			bon potentiel	délai	
223	La Têt de la Comelade à la mer Méditerranée	fortement modifiée			bon potentiel	délai	
224	La Têt du barrage de Vinca à la Comelade	à préciser			A préciser	non	La question du classement en MEFM reste posée
226	La Têt de la rivière de Mantet à la retenue de Vinça	naturelle			bon état	non	
227	Rivière de Rotja	naturelle			bon état	non	
228	Rivière de Cabrils	naturelle			bon état	non	
229	La Têt du barrage des Bouillouses à la rivière de Mantet	naturelle			bon état	non	
230	La Tête de sa source à la retenue des Bouillouses	naturelle			bon état	non	
984	La Basse	fortement modifiée			bon potentiel	délai	
986A	Bolès amont de Bouleternère	naturelle			bon état	non	
986B	Bolès aval de Bouleternère	fortement modifiée			bon potentiel	délai	
990	Lentilla	naturelle			bon état	non	
991	Castellane	naturelle			bon état	non	

## Plans d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
L123	lac des bouillouses la bollosa	fortement modifiée			bon potentiel	non	
L128	retenue de vinça	fortement modifiée			bon potentiel	A préciser	manque de données
L129	estany de la pradella	naturelle			bon état	non	lac de référence

## Sous bassin versant : Thau (CO\_17\_19)

### Cours d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
148	La Vène	naturelle			bon état	non	Sous réserve de la pression démographique
149	Le Pallas	naturelle			bon état	non	Sous réserve de la pression démographique

### Eaux de transition

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
T10	Etang de Thau	naturelle			bon état	non	

## Sous bassin versant : Vidourle (CO\_17\_20)

### Cours d'eau

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
134A	Le Vidourle de la confluence avec le Brestalou à Sommières	naturelle			bon état	non	Eutrophisation ? Sous réserve Etude cours d'eau Med et données piscicoles
134B	Le Vidourle de Sommières à la mer	fortement modifiée			bon potentiel	délai	Pesticides + Artificialisation
136A	Le Vidourle de la source à St Hippolyte	naturelle			bon état	non	
136B	Le Vidourle de St Hippolyte à la confluence avec le Brestalou	naturelle			bon état	non	Eutrophisation ? Sous réserve Etude cours d'eau Med et données piscicoles

### Eaux de transition

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
T12	Etang du Ponant	naturelle			bon état	non	DDT - Lindane - Problème de typologie et donc de la définition du BE. Manque de connaissance certain, le BE est donc proposé sous réserve d'acquisition de connaissances biologiques et délai de réponse du milieu.

**Sous bassin versant : Vistre Costière (CO\_17\_21)****Cours d'eau**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
132	Le vieux Vistre à l'aval de la Cubelle	naturelle			bon état	délai	Le BE est directement dépendant de la qualité de l'eau de la 133. Importance des ZH rattachées à cette ME
133	Le Vistre de sa source à la Cubelle	naturelle			bon état	délai	Amélioration des problématiques mais pas toutes résolues et pas partout
1901	Vistre canal	naturelle			bon état	délai	Amélioration des problématiques mais pas toutes résolues et pas partout
1902	Le Vistre de la Fontaine	naturelle			bon état	délai	collecte les eaux usées de Nîmes (STEP et industries) et se rejette dans le Vistre - DISE30 : 2007 résolution pb STEP, mais pas de solution actuelle pour les rejets directs des réseaux et des industries, avec aggravation de la situation par temps de pluie, recalibrage actuellement dans la traversée de Nîmes et dans la plaine + Projet

**Sous bassin versant : Côte Vermeille (CO\_17\_90)****Eaux côtières**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
C01	Frontière espagnole - Racou Plage	naturelle			bon état	non	

**Sous bassin versant : Littoral sableux (CO\_17\_91)****Eaux côtières**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
C02A	Racou Plage - Embouchure de l'Aude	naturelle			bon état	non	
C02B	Embouchure de l'Aude - Cap d'Agde	naturelle			bon état	non	

**Sous bassin versant : Cap d'Agde (CO\_17\_92)****Eaux côtières**

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
C02C	Cap d'Agde	naturelle			bon état	non	

## Sous bassin versant : Littoral cordon lagunaire (CO\_17\_93)

### Eaux côtières

Code de la masse d'eau	Nom de la masse d'eau	Statut	Objectif global*	Objectif d'état chimique*	Objectif d'état écologique	Dérogation	Justification ou précision
C02D	Limite Cap d'Agde - Sète	naturelle			bon état	non	
C02E	De Sète à Frontignan	fortement modifiée			bon potentiel	non	problème d'envasement avec risque de dégradation des paramètres biologiques
C02F	Frontignan - Pointe de l'Espiguette	naturelle			bon état	non	

### Masses d'eau souterraines

Code de la masse d'eau ou secteur	Nom de la masse d'eau	Nom du secteur de la masse d'eau	Objectif global de la masse d'eau	Précision de l'information par secteur	Justification ou précision
6101	Alluvions anciennes de la Vistrenque et des Costières		Bon état après 2015		pb nitrates - Risque quantité si plusieurs années de faible recharge hivernale / nitrates, pesticides
6102	Alluvions anciennes entre Virdoule et Lez et littoral entre Montpellier et Sète		Bon état après 2015		Problèmes pesticides et nitrates en dehors du secteur exploité des alluvions du Lez amont
6102a		nappe villafranchien Mauguio-Lunel		Bon état après 2015	DD / pb nitrates - Risque quantité si plusieurs années de faible recharge hivernale / nitrates, pesticides
6106	Calcaires cambriens de la région vignaise		Bon état		
6109	Calcaires de la Clape		Bon état		
6110	Calcaires éocènes du massif de l'Alaric l'Alaric Sud		Bon état		
6113	Calcaires et marnes jurassiques des garrigues nord-montpellieraines - système du Lez		Bon état		problèmes pesticides à Vacquières non déclassant, risque quantité si augmentation pompages source du Lez
6115	Calcaires et marnes jurassiques des garrigues nord-montpellieraines (W faille de Corconne)		Bon état		Erreur de localisation des problèmes pesticides à Vacquières (6113), non déclassant (<< 20% MES)
6117	Calcaires du crétacé supérieur des garrigues nîmoises		Bon état		Cas particulier de la fontaine de Nîmes de mauvaise qualité (NO2, NH4, bactériologie, pesticides)
6122	Calcaires jurassiques des Corbières Orientales		Bon état		
6122a		Systèmes Case de Pène, Font Estramar, Fitou, alluvions Agly		Bon état 2015	dépassement normes pesticides / surface déclassant
6124	Calcaires jurassiques pli ouest de Montpellier + Gardiole et formations tertiaires Montbazin-Gigean		Bon état		
6124a		Système ouest Montpellier et sud sous couverture		Bon état 2015	
6125	Calcaires et marnes causses et avant-causses du Larzac sud, Campestre, Blandas, Séranne, Escandorgue, BV Hérault et Orb		Bon état		
6126	Calcaires primaires du Synclinal de Villefranche et Fontrabieuse		Bon état		

Code de la masse d'eau ou secteur	Nom de la masse d'eau	Nom du secteur de la masse d'eau	Objectif global de la masse d'eau	Précision de l'information par secteur	Justification ou précision
6132	Dolomies et calcaires jurassiques du fossé de Bédarieux		Bon état		
6203	Calcaires éocènes du Minervois (Pouzols)		Bon état		
6206	Calcaires jurassiques pli ouest de Montpellier et extension sous couverture		Bon état		
6207	Calcaires éocènes du Cabardès		Bon état		
6216	Graviers, grès et calcaires éocènes - secteur de Castelnaudary		Bon état		
6221	Multicouche pliocène et alluvions quaternaires du Roussillon		Bon état		
6221a		Alluvions Quaternaires		Bon état 2015	Problèmes nitrates
6222	Pélites permiennes et calcaires cambriens du lodévois		Bon état		
6223	Calcaires, marnes et molasses oligo-miocènes du bassin de Castrie-Sommières et extension calcaires crétacé sous couverture		Bon état		
6223a		Molasses productives (Castrie et Sommières)		Bon état 2015	Problèmes pesticides sur secteur Bérange. Risque quantité sur secteur Bérange et prévue sur secteur Sommières
6239	Calcaires et marnes de l'avant-pli de Montpellier		Bon état		Problèmes pesticides, non déclassant
6310	Alluvions de l'Aude		Bon état		capacité à réduire les prélèvements agricoles et respecter les débits d'objectif d'étiage ?
6311	Alluvions de l'Hérault		Bon état		capacité à respecter les débits d'objectifs d'étiage ?
6316	Alluvions de l'Orb aval		Bon état		
6316a		amont Béziers		Bon état 2015	capacité à respecter les débits d'objectifs d'étiage ?
6323	Alluvions du Rhône du confluent de la Durance jusqu'à Arles et Beaucaire + alluvions du Bas Gardon		Bon état		
6405	Calcaires et marnes chaînon Plantaurel - Pech de Foix - Synclinal Rennes-les-bains BV Aude		Bon état		
6409	Formations plissées du Haut Minervois, Monts de Faugères, St Ponais et Pardailhan		Bon état		
6410	Formations plissées Haute vallée de l'Orb		Bon état		
6411	Formations plissées calcaires et marnes Arc de St Chinian		Bon état		
6412	Calcaires et marnes du Plateau de Sault BV Aude		Bon état		
6414	Domaine plissé Pyrénées axiales et alluvions IVaires dans le BV du Sègre (district Ebre)		Bon état		
6502	Calcaires, marno-calcaires et schistes du Massif du Mouthoumet		Bon état		
6504	Domaine limons et alluvions IVaires du Bas Rhône et Camargue		Bon état		

Code de la masse d'eau ou secteur	Nom de la masse d'eau	Nom du secteur de la masse d'eau	Objectif global de la masse d'eau	Précision de l'information par secteur	Justification ou précision
6509	Formations tertiaires BV de l'Aude et alluvions de la Berre		Bon état		
6509a		Alluvions de la Berre		Bon état 2015	dépassement normes pesticides captages AEP + déséquilibre ressource / surface non déclassante
6510	Formations tertiaires et créacées du bassin de Béziers-Pézenas ( y compris all. Du Libron)		Bon état		
6510a		Alluvions Libron		Bon état 2015	dépassement normes pesticides captages AEP / surface non déclassante
6519		Marnes, calcaires créacés + calcaires jurassiques sous couverture du dôme de Lédignan	Bon état		données confirmées par la DDASS.
6601	Socle cévenol dans le BV de l'Hérault		Bon état		
6603	formations de socle zone axiale de la Montagne Noire dans le BV de l'Aude		Bon état		
6604	Formations de socle de la Montagne Noire dans le BV de l'Orb		Bon état		
6614	Socle Pyrénées axiales dans le BV de l'Aude		Bon état		
6615	Socle Pyrénées axiales dans le BV du Têt et de l'Agly		Bon état		
6617	Socle Pyrénées axiales dans le BV du Tech, du Réart et de la côte Vermeille		Bon état		